



Département
des Landes

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE PLENIERE DE LA
COMMISSION DEPARTEMENTALE DES ESPACES
SITES ET ITINERAIRES (CDESI)
DES LANDES**

03 MARS 2020 – SALLE HENRI LAVIELLE

MEMBRES PRESENTS :

Acteurs du 1^{er} collège : mouvement sportif landais:

- Christian NAVARRET, président du Comité Départemental de Cyclotourisme,
- Bernard DUROURE, Référent patrimoine nautique, Comité Départemental de Canoë Kayak,
- Philippe ELDUAYEN, représentant Bernard GUYONNAUD, président du Comité Départemental d'Aviron,
- Guy MARGUERAT, président du Comité Départemental de Voile,
- Chantal BURBAUD, présidente du Comité Départemental de Course d'orientation,
- Michel LESEIGNOUX, président du Comité Départemental Olympique et Sportif et représentant Bruno MINDE président U.F.O.L.E.P des Landes,
- Françoise LEGLIZE, vice-présidente du Comité Départemental de Randonnée pédestre.
- Jean Claude RIBERT, président du Comité Départemental Sport Adapté et représentant Sophie AVANT, présidente du Comité Départemental Handisport.

Acteurs du 2^{ème} collège : Gestionnaires ou acteurs de l'espace naturel :

- Patrick PONGE, vice-président de la SEPANSO des Landes,
- Sacha HEIT, représentant Hervé BOUYRIE président du Comité Départemental de Tourisme,
- Claire LATASTE, représentant Catherine LETACONOUX, présidente des amis de la terre.

Acteurs du 3^{ème} collège : Acteurs institutionnels :

- Eric SALVETAT, Conseiller d'animation sportive à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et Protection des Populations,
- Serge SORE, élu référent CDESI pour le Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne,
- Christelle VETILLARD, service nature et forêt de la Direction Départemental des Territoires et de la Mer des Landes.

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE :

Représentants du Département des Landes :

- Jean-René QUINIOU, Directeur adjoint de la Direction de l'Environnement,
- Cyrielle ROCH, responsable du service gestion des itinéraires départementaux à la Direction de l'Environnement,
- Sylvie SAINT-SEVIN, chef de projet cyclable pour la Direction de l'Environnement,
- Loïc CHATEAU, Directeur pour la Direction du Tourisme,
- Edwige RAMBAUD-SALLES, Directrice adjointe Jeunesse et Sports pour la Direction de l'Éducation de la Jeunesse et des Sports,
- Laurène QUEURY, Coordinatrice Sports de nature à la Direction de l'Éducation de la Jeunesse et des Sports.

INVITES A LA SEANCE :

- Jean François LATASTE, délégué départemental pour l'association AF3V
- Richard CABANAC, adjoint au Maire pour la mairie de Commensacq,
- Blandine CORREGE, Responsable service tourisme, communauté de communes Cœur Haute Lande,
- François BILLY, chargé de patrimoine naturel, Parc Naturel régional des Landes de Gascogne,
- Frédéric GILBERT, chargé des filières de randonnées et des pratiques consommatrices d'espace pour le Parc Naturel des Landes de Gascogne.

INTRODUCTION

M BEDAT qui préside la séance, précise qu'en janvier dernier le Département des Landes a été labellisé Terre de Jeux 2024 et entend poursuivre le projet d'héritage construit autour de 3 axes dans le cadre de la candidature WESURF 20-24 :

- Positionner les Landes comme terre d'accueil pour le haut niveau (accueil de stages sportifs de haut niveau)
- Faire vivre l'expérience olympique et sportive au plus grand nombre (initiations lors de la semaine olympique et paralympique, lors de la journée olympique...)
- Faire du sport un outil pour le développement durable (renforcer l'accompagnement pour des événements écoresponsables, conférences...)

Il est rappelé que ce projet d'héritage est mené avec le soutien du CDOS et des collectivités landaises labellisées Terre de Jeux. (cf diapos 2 & 3)

M BEDAT précise que la CDESI traitera principalement l'inscription des accès de l'itinéraire nautique de la Leyre et propose l'ordre du jour suivant : (cf diapo 4)

- 1) Sport de nature : Point d'actualité et inscription des 7 accès de l'ESI LEYRE
- 2) Point d'actualité PDIPR
- 3) Point d'actualité schéma cyclable et inscriptions d'itinéraires
- 4) Présentation des outils promotionnels



Le point sport de nature est orienté autour de 2 thématiques :

- L'actualité sports de nature
- L'inscription des 7 accès de l'itinéraire nautique de la Leyre

1) ACTUALITES SPORTS DE NATURE (Cf diapo 5)

➤ *Présentation par Laurène QUEURY, coordinatrice sports de nature au sein de la direction de l'éducation de la jeunesse et des sports.*

- *Projets ESO*

Il est ici mentionné que le Comité Départemental de Course d'Orientation travail aux côtés des communes de Saint-Vincent-de-Paul et Saint-Paul-les-Dax pour la réalisation de deux ESO. Ces ESO s'étendent principalement sur du foncier communal et ne sont pas situés sur des zones à enjeu environnemental. Une présentation des projets pour inscription est envisagée pour la CDESI du second semestre.

- *Projet Stand Up Paddle*

Le projet d'inscription du Lac d'Aureilhan et de certains accès situés sur les communes de Saint-Paul-en-Born, Mimizan et Aureilhan est à ce jour à l'arrêt, la commune de Mimizan n'ayant pas encore délibéré. Le projet consiste à positionner des panneaux de signalisation au niveau des accès référencés afin d'améliorer l'information des pratiquants sur les règles de sécurité et de navigation sur le lac.

2) INSCRIPTION DES 7 ACCÈS DE L'ITINÉRAIRE NAUTIQUE DE LA LEYRE (diapo 6 à 24)

- *Présentation par Laurène QUEURY, coordinatrice sports de nature au sein de la direction de l'éducation de la jeunesse et des sports. Frédéric GILBERT, chargé de développement des filières de randonnées et de la régulation des pratiques consommatrices d'espaces pour le PNRLG, Blandine CORREGE responsable service tourisme pour la communauté de communes Cœur Haute Lande.*

Le projet présenté est porté par la communauté de communes Cœur Haute Lande et concerne l'inscription des 7 accès à l'itinéraire nautique de la Leyre :

- Accès de Mexico sur la commune de Commensacq
- Accès La Pouloye sur la commune de Trensacq
- Accès de Cantegrit sur la commune de Trensacq
- Accès de la Forge sur la commune de Pissos
- Accès de Testarouman sur la commune de Pissos
- Accès du Pont de Saugnacq sur la commune de Saugnacq-et-Muret

L'inscription de ces accès est présentée au regard des critères du PDESI à savoir présentation des caractéristiques foncières, environnementales, sociales, touristiques, sportives du projet.

Sur tous les accès la maîtrise foncière est assurée soit car nous sommes sur du foncier communal, soit par la mise en place d'une convention avec les propriétaires. (cf diapo 8 à 16)

Sur l'aspect environnemental le PNRLG a réalisé différentes démarches au regard de la classification du site en zone Natura 2000. A ce titre, une étude d'impact a été réalisée en août 2019 à l'échelle des 25 accès. Les services de la DDTM présent, signale que le dossier est conforme pour une inscription des accès au PDESI des Landes.

Sur l'aspect sportif et touristique, il convient de noter qu'il y a sur ces différents accès une pratique avérée et une fréquentation diversifiés (individuels, clubs, groupes...)

Il est ainsi rappelé que le projet d'inscription est envisagé afin de permettre à la communauté de communes de mener à bien le projet d'aménagement validé dans le cadre de l'étude sport nature visant limiter l'impact de la pratique sur le milieu et sécuriser la pratique.

Afin de réaliser le projet d'aménagement une aide au titre du règlement PDESI sera sollicitée par la communauté de communes. Par ailleurs, pour réaliser le projet, la communauté de communes mandatera un maître d'œuvre qui devra veiller au respect des contraintes réglementaires et au respect de l'étude sport natura. Un début des travaux est envisagé pour l'année 2021.

Suite à la présentation de ces éléments M BEDAT propose l'inscription au niveau III du PDESI pour les 7 accès de la Leyre :

- Accès de Mexico sur la commune de Commensacq
- Accès La Pouloye sur la commune de Trensacq
- Accès de Cantegrit sur la commune de Trensacq
- Accès de la Forge sur la commune de Pissos
- Accès de Testarouman sur la commune de Pissos
- Accès du Pont de Saugnacq sur la commune de Saugnacq-et-Muret

La CDESI se prononce favorablement pour l'inscription de ces 7 accès au niveau III du PDESI à l'unanimité.

- *Présentation par Cyrielle ROCH, responsable adjointe du service randonnée, chargée du Plan Départemental des Itinéraires de Randonnée Pédestre du Conseil départemental*

Ouverture de 3 boucles de randonnée envisagée sur les communes de Narosse, St Michel Escalus et Aureilhan. Une attention particulière est attirée sur le projet de création d'un itinéraire de randonnée autour de l'étang d'Aureilhan. Ce projet de 12km est porté en maîtrise d'ouvrage départementale, en collaboration avec la communauté de communes de Mimizan. L'ouverture est programmée en 2020.

Un point d'actualité est par ailleurs effectué sur les études en cours par secteurs (cf diapo 5 et 6 doc PDIPR)

Enfin une information est également faite sur les itinéraires de randonnée fermés temporairement (cf diapo 7,8 et 9 doc PDIPR).

- *Présentation par Sylvie SAINT-SEVIN, chef de projet cyclable pour la direction de l'environnement du Conseil Départemental.*

1) INSCRIPTION AU PDESI DES LANDES (cf diapo 11 à 17 doc PDIPR)

a. Soustons – Tosse

b. Orx – Saubrigues

Ces deux dossiers ont été sujet à discussion. L'itinéraire présenté alterne des sections aménagées en voies vertes (exclusivement réservées aux piétons et cyclistes) et en voiries partagées (véhicules routiers et vélos). Monsieur Bernard Duroure est intervenu pour signifier son désaccord sur le type d'aménagement présenté, en l'occurrence le partage de la route avec les véhicules.

Sylvie Saint-Sevin a précisé qu'un itinéraire cyclable n'est pas obligatoirement aménagé qu'en site propre et que l'alternance de différents type d'aménagement était fréquent. Ce parti pris spécifique à chaque projet peut être volontaire où contraint (emprises foncières, environnement, coûts trop élevés au vu de la configuration des lieux...).

Monsieur François Lataste a précisé que l'AF3V soutient l'utilisation des petites routes à faible trafic et qu'en tant que cycliste pratiquant, il appréciait les petites routes de campagne.

Le coût d'aménagement de la liaison Soustons-Tosse a suscité des questionnements de la part des participants qui ont marqué un grand étonnement sur les montants présentés.

Au regard des éléments présentés M BEDAT a proposé à l'inscription au niveau III de ces deux projets.

L'inscription des projets de liaisons cyclables Soustons- Tosse et Orx-Saubrigues au niveau III du PDESI des Landes a été acté à la majorité par la CDESI avec une abstention.

2) POINTS D'INFORMATION :

a. RD 71 - Etude faisabilité de la traversée de la Réserve Naturelle du Marais d'Orx

Un rappel du schéma directeur des liaisons douces de MACS a été présenté (cf diapo 18 doc PDIPR)

b. Schéma Régional des Véloroutes et Voies Vertes

Les orientations du nouveau schéma ont été présentées. L'intégration de deux nouveaux itinéraires jacquaires à vélo n'a pas fait l'objet de remarques particulières. (cf diapo 19 et 20 doc PDIPR)

c. EuroVelo n°3, la Scandibérique

Le Département mobilise ses efforts pour développer cet axe structurant d'envergure européenne. Un point est fait sur les avancées du dossier. (cf diapo 21 doc PDIPR)

Monsieur Bernard Duroure questionne la CDESI afin de connaître les raisons qui ont justifiées l'intégration du réseau cyclable dans le PDESI. Il comprend la prise en compte du PDIPR du fait de son développement en milieu naturel, par contre il s'interroge sur le bien-fondé de l'intégration du schéma départemental cyclable.

Monsieur Lataste lui répond en rappelant que le PDESI traitait les espaces sport et pleine nature et que le cyclable y avait toute sa place.

POINT N°4 : PROMOTION

- 1. Présentation des outils papier déjà existants : rando-guides. (cf diapo 24 doc PDIPR)**
- 2. Visualisation et démonstration de l'applcatif IGN Rando à la CDESI (cf diapo 25 doc PDIPR)**
- 3. Ecompteurs :**

Récapitulatif de la flotte de système de comptages gérée par le CD40 (type de compteurs, turn-over, etc.).

Présentation de données chiffrées pour les compteurs situés sur les itinéraires.

M BEDAT remercie tous les participants et lève la séance.

**Pour le Président et par délégation,
Le Directeur de l'Education,
de la Jeunesse et des Sports**

Renaud VAUTHIER